

*Verite* qui est tout aussi catégorique, malgré ses réticences et ses hypocrisies calculées.

Voici d'abord un paragraphe de la *Verite* en réponse au *Courrier du Canada* :

"Reste un seul point à régler. Notre con frère dit :

"Nous n'entreprendrons pas de nous justifier de tous les torts envers le *Tablet* que notre confrère nous impute. Cependant, il en est un que nous admettons moins que les autres : C'est celui d'avoir affirmé trop légèrement que le *Tablet* "essaie tortueusement de montrer dans l'Encyclique un blâme pour notre épiscopat". Lorsque le journal anglais veut faire voir dans la prétendue condamnation d'un évêque "la suite naturelle de l'Encyclique," lorsqu'il essaie de faire croire que l'Encyclique recommande aux catholiques d'accepter les concessions du compromis que nos évêques ont déclaré inacceptables, lorsqu'il proclame "substantielles" ces concessions qu'ils ont dénoncées comme illusoire, il tente indubitablement de jeter du louche sur l'attitude de notre épiscopat et de le mettre en opposition avec l'Encyclique.

"Ici, la précision dans les termes est d'une importance exceptionnelle.

"Le *Courrier du Canada* avait accusé le *Tablet* "d'essayer tortueusement de montrer dans l'Encyclique un blâme pour notre épiscopat, lorsque l'action de celui-ci est exaltée et louée avec effusion par le Saint-Père." Nous avons nié le bien fondé de cette accusation ; mais il faut s'entendre sur la signification des mots *notre épiscopat*.

"Par ces mots nous entendons l'épiscopat canadien, l'épiscopat de la Confédération. C'est à cet épiscopat-la que le Saint-Père s'adresse, il ne faut pas l'oublier ; c'est l'action collective de l'épiscopat canadien qu'il approuve en termes explicites.

"Maintenant, si par "notre épiscopat", M. Chapais entend un groupe des évêques du Dominion, c'est bien différend.

Il est possible que le "*Tablet*" se soit permis "d'essayer de montrer", non pas tortueusement, toutefois, une certaine dissemblance entre les conclusions de l'Encyclique et la position prise par ce groupe.

Sur ce point, le "*Courrier*" pourra discuter avec le "*Tablet*" tant qu'il voudra sans que nous songions le moins du monde à intervenir. C'est un sujet trop délicat pour nous ; et nous nous garderons bien de mettre le doigt entre l'écorce québécoise et l'arbre londonnien."

En voici un autre détaché de l'article dédié à la *Defense* :

"Que M. Fitzpatrick ait réussi à faire accepter au *Tablet* certaines de ses vues, non pas sur le fond de la question scolaire, mais sur le "moyen" de faire rendre justice à la minorité manitobaine, c'est possible. Que ce "moyen" ne paraisse pas le meilleur à un certain nombre de personnes dans la province de Québec, c'est encore possible. *Après tout, le Saint-Père, dans sa récente Encyclique, ne laisse-t-Il pas aux catholiques une grande liberté dans le choix des moyens qu'on doit employer pour atteindre le but vers lequel tous doivent tendre ! Et si le Pape laisse cette liberté aux catholiques, peut-on blâmer ceux qui en usent, pourvu qu'ils en usent sans arrière-pensée, et avec la ferme détermination d'arriver, par le moyen de leur choix, au but indiqué par le Saint-Père ?*"

Mais le bouquet, le voici :

"Il nous a semblé aussi, et il nous semble encore que la récente Encyclique trace à tous les journaux du Canada, à la "*Verite*" comme au "*Courrier*" et aux autres, une ligne de conduite quelque peu différente de celle que, tous ensemble, nous avons suivie jusqu'ici en traitant cette question des écoles du Manitoba. Nous voulons sincèrement nous conformer à cette nouvelle orientation que le Pape nous a donnée."

Du témoignage de la *Verite* elle-même, après le *Tablet*, il ressort donc que la lecture attentive, réfléchie de l'encyclique du pape ne peut que nous amener aux conclusions suivantes, savoir :

1o Le choix des moyens pour régler justement et légalement le différend scolaire doit et aurait dû être laissé à la conscience des citoyens ;

2o Un groupe d'évêques, celui formé par les évêques d'une province, par exemple la nôtre, ne constitue pas nécessairement l'épiscopat du pays, l'épiscopat canadien ;

3o Les félicitations du pape s'adressaient à

(Suite à la 6e page)